

# **REGLEMENT PARTICULIER BEX HAUTRAGE 2020**

## Art. 01 **Réglementation**

Nom du Club organisateur : Moto Club Cadre Blanc Hautrage ([alain.tosin@cadreblanc.be](mailto:alain.tosin@cadreblanc.be), 0475/48.51.40)

### Manifestation

Nom : BEX HAUTRAGE

Date(s) : 7 et 8 Mars 2020

Type : Epreuve reprise au calendrier Open de la FIM Europe (n° EMN 30/523) et au calendrier International Open

### Programme

**Course d'endurance BEX** d'une durée de 5 heures, disputée en une manche de 3h puis une autre de 2 h, comptant pour le championnat de Belgique.

**Course BEX KIDS** composée de 2 manches de 40 minutes, comptant pour le championnat de Belgique.

**Course E-BIKE** courue en 2 manches d'une heure, comptant pour le Challenge FMB 2020

La manifestation est régie par le code sportif de la FMB et ses annexes, par le règlement BEX 2020 édité par la FMB ainsi que par le présent règlement particulier.

L'organisateur a souscrit une assurance RC organisation auprès de la FMWB.

## Art. 02 **Parcours**

Lieu : rue de Villers HAUTRAGE

En cas de force majeure, le parcours pourra être modifié à tout moment de la manifestation, sur décision conjointe du directeur de course et du comité d'organisation.

La capacité maximale du circuit pour les différentes courses sera définie par le directeur de course lors de l'inspection finale. Les durées A et B des procédures « Stop and Go » seront également définies lors de cette inspection.

## Art. 03 **Engagement**

Montant des engagements (location du transpondeur compris)

E-BIKE : 10€

BEX KIDS : 50€

Endurance BEX : Solo et Vintage : 70€;

Duo BEX 1 et 2 : 110€

Date limite avant majoration :

Le versement bancaire devra être en possession de l'organisateur au plus tard le 4/3/2020

Taxe administrative : 20 € après cette date.

Inscriptions possibles jusqu'au jour de l'épreuve sauf si la capacité du circuit est atteinte avant.

Numéro de compte où les versements doivent être versés :

IBAN:BE 23 0682 1163 1391 BIC : GKCCBEBB du MC Cadre Blanc

Mentionnant en communication les noms des **coureurs**.

## Art. 04 **Spécificités de la manifestation**

Le parc des coureurs/officiels sera accessible à partir du samedi 7 à 7 heures 30.

## Art. 05 Formalités à l'arrivée

Les participants se présenteront au secrétariat de l'épreuve afin d'y procéder aux formalités administratives. Ils recevront leur dossard reprenant leur numéro de course attribué, et un transpondeur contre dépôt d'un document d'identité qui sera restitué lors de la remise des pièces nettoyées et intactes.

Chaque coureur sera muni d'un bracelet, placé par le secrétariat. Il sera en plus remis à chaque concurrent 1 bracelet mécanicien par équipage. L'accès à la zone d'assistance étant limité aux seuls détenteurs d'un bracelet.

Chaque équipe recevra une « fiche concurrent » à compléter avant présentation de la ou des motos au contrôle technique.

Le parc de travail sera sous surveillance de commissaires durant toute la durée de l'épreuve, c.à.d. chaque jour depuis l'introduction du premier motocycle jusqu'à 15 minutes après la fin de l'épreuve.

## Art. 06 Classements

Un podium aura lieu pour les classements finaux en BEX pour les solos, Duo Bex1, Duo Bex2, Vintage, en BEX Kids et en E-Bike (classes 25 et 45)

## Art. 07 Officiels

Directeur de course : Francis PRINCE  
Adjoints direction de course : René SPRUMONT, Cédric LAURENT (stage)  
Econome : Marc PARIZEL, Manuel THEYS (stage)  
Commissaire d'organisation : Alain TOSIN  
Secrétaire de la manifestation : Christine TRALBAUT  
Responsable chronométrage : David SANZOT (chrono FMWB)  
Responsable technique : A. et L. PIGEON  
Environnement : Jérôme DEGREEF  
Médecin de service : TBA  
Service médical : TBA

## Art. 08 Horaire général

<b>SAMEDI 7 mars</b>	
07h30	Ouverture du parc coureurs/officiels
07h45	Ouverture du secrétariat sportif
09h30-10h00	Essais Chrono BEX Kids (30')
10h30-11h00	Prologue et chrono E-BIKE (30')
12h30-13h10	1 <sup>ière</sup> manche BEX Kids (40')
13h40-14h40	1 <sup>ière</sup> manche E-BIKE (60')
15h10-15h50	2 <sup>ième</sup> manche BEX Kids (40')
16h15-17h15	2 <sup>ième</sup> manche E-BIKE (60')
18h00	Podium BEX Kids
18h20	Podiums E-BIKE
21h00	Fermeture du secrétariat sportif

<b>DIMANCHE 8 mars</b>	
07h30	Ouverture du secrétariat sportif
07h45	Ouverture du contrôle technique
09h30-10h30	Essais Chronos BEX (60')
11h30-14h30	Manche BEX Solo et Vintage (180') + 1 <sup>ière</sup> manche BEX Duos (180')
<b>15h30-17h30</b>	2 <sup>ième</sup> manche BEX Duos (120')
18h30	Podiums

## Art. 09 Approbation

Le présent règlement particulier a été approuvé par le coordinateur BEX en date du 20 février 2020.